

ALERTE JAUNE CANICULE - La Ville de Troyes mobilisée pour vous aider à y faire face

Depuis plusieurs jours, Météo-France a placé le département de l'Aube en vigilance JAUNE canicule. Cet épisode va se prolonger ces prochaines heures et ces prochains jours.

Alors que 50 départements sont en vigilance ORANGE, la Ville de Troyes a souhaité anticiper plusieurs mesures pour aider les Troyennes et les Troyens à faire face aux fortes chaleurs que connaît notre département.

Dès ce week-end, **la Ville de Troyes a décidé de prolonger l'ouverture des parcs et jardins publics du centre-ville jusqu'à minuit.**

Dès ce lundi, **la Ville de Troyes a souhaité étendre les horaires de fonctionnement pour les 6 aires de jeux d'eau positionnées dans les quartiers pour vous rafraîchir entre 10h et 21h30.**

Parallèlement, la Ville de Troyes et le Centre Municipal d'Action Sociale sont mobilisés depuis la semaine passée et le resteront toute cette semaine pour apporter un accompagnement spécifique aux aînés et aux personnes fragiles, dans les Résidences Personnes Agées ou dans les différentes structures municipales (*crèche et centres de loisirs*).

o Augmentation des visites auprès des Troyennes et des Troyens des Résidence Personnes Agées du Centre Municipal d'Action Sociale

o Prises de contacts téléphoniques auprès des Troyens référencés auprès des services de la Ville de Troyes au titre du registre des personnes fragiles.

è Pour s'identifier en tant que personne fragile :

<https://www.ville-troyes.fr/au-quotidien/bien-vieillir/inscription-registre-des-personnes-fragiles/>

Par ailleurs, la Ville de Troyes tient à rappeler que plusieurs structures ou activités sont proposées au titre des activités estivales où les Troyennes et les Troyens peuvent se rendre pour trouver de la fraîcheur :

o Les navettes permettent aux Troyens de se rendre à Mesnil-Saint-Père du lundi au samedi

avec des départs de 10h (famille), et 11h30 (ados) pour profiter du lac de la Forêt d'Orient.

o La piscine des Chartreux est ouverte de 10h à 19h. Rappelons que la baignade dans les cours d'eau est interdite à Troyes.

o La Médiathèque Jacques-Chirac, les musées de Troyes, ainsi que les lieux de patrimoine sont autant de sites à visiter pour profiter de leur fraîcheur.

Enfin la Ville de Troyes, tient à rappeler les principaux conseils des autorités sanitaires en période de canicule :

- o Restez au frais
 - o Buvez de l'eau
 - o Évitez l'alcool
 - o Mangez en quantité suffisante
 - o Fermez les volets et fenêtres le jour, aérez la nuit
 - o Mouillez-vous le corps
 - o Donnez et prenez des nouvelles de vos proches
 - o Ne sortez pas aux heures les plus chaudes
 - o Préférez les activités sans effort
 - o En cas de malaise, appelez le 15
 - o Signalez tout départ de feu en appelant le 18 ou 112
-

Votre contact

Service relations presse

Ville de Troyes

06 82 41 69 50

relations.presse@troyes-cm.fr